

Les fleurs de l'hivernage ... et les interrogations lancinantes

PAR AHMEDOU OULD ABDELKADER*

Durant les derniers jours du mois d'aout dernier, venant de Nouakchott, j'ai rencontré, dans l'un des aéroports arabes, des Mauritanien expatriés. Ils se sont empressés de poser des questions: comment as-tu laissé le pays? Rassure-nous avec de bonnes nouvelles... Comment est la nouvelle situation du pays?

J'ai répondu que cette année, la saison hivernale est presque bonne et que les précipitations se rapprochent, dans certaines régions, des niveaux d'avant la sécheresse. Les oueds et les plaines sont tapés de parures vertes et de constellations de fleurs d'une beauté splendide. Les dunes de sable géantes, jaunes et blanches, paraissent immobiles et calmes et se dessine sur leurs faces une beauté d'un éclat magique, une quiétude mystérieuse. Peut-être sont-elles dans un état de méditation profonde ou dans un silence reconnaissant à la miséricorde du ciel. Le vent passe par elles sans que se soulève sa traîne de grains de sable, ni les tourbillons dérangeants de poussière fine. Car les pluies ont remis dans leurs gaires les sabres des sables et ont ligoté leurs tentacules féroces!

Parallèlement au bonheur consécutif à l'hivernage, il y a dans les coeurs des citoyens un sentiment de liesse et de soulagement dont les préludes sont apparus à la suite du mouvement du trois août, avec son caractère pacifique, son amnistie, ses figures et ses promesses précises... de démocratie et de justice. Ainsi deux hivernages se chevauchent, des fleurs et l'espoir.

C'est ainsi que j'ai pu donner une réponse concise sur la particularité de cette saison dans notre pays. Si j'avais essayé d'élaguer pour illustrer ces idées générales, cela m'aurait demandé d'être plus explicite. Ou même plus. L'étape historique que traverse le pays aurait, d'elle-même, suscité une foule de questions cruciales et lancinantes. A leur tête viendrait celle de savoir si le nouveau Conseil Militaire ne constituait pas une continuation, un maillon - un de plus! - dans la chaîne des régimes militaires chroniques dans le pays, comme le pensent certains. Ou alors, s'agit-il d'un nouveau bébé national, sorti des entrailles de l'institution militaire, poussé, par un sentiment de nécessité et par le désir de revitaliser l'esprit de la loi, fortement dégradé, à prendre le pouvoir et à dépasser les valeurs et la morale de notre civilisation, les seules qui garantiront à l'Etat et à la société la pérennité et l'efficacité?

Jusqu'à présent, les communiqués, les mesures et les engagements provenant du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie paraissent conforter la seconde hypothèse. Ce qui a donné à ce Conseil un grand crédit dans le coeur des citoyens et a beaucoup contribué à rassurer les partenaires étrangers sur la marche des événements dans le pays. Mais jusqu'où peut-on accorder notre confiance aux intentions de ce nouveau Conseil Militaire et à sa capacité de hisser le train de la société mauritanienne sur les rails de la sûreté, dans le cadre d'un contrat constitutionnel, respecté par tous et considéré par tous comme l'ultime recours?

Parce que les choses ne se connaissent

qu'au travers de leurs caractéristiques distinctives, la plupart de nos régimes militaires sont venus en pleine Guerre froide, période où aucun régime ne manquait d'être adopté par l'un ou l'autre pôle. Alors que dans notre époque, c'est un seul pôle qui mène la danse, chantant les louanges de la démocratie qu'il impose de manière draconienne, là où cela sert ses intérêts. Il préfère cependant la situation de la Somalie d'aujourd'hui à celle de l'Irak de Saddam Hussein qui connaissait une croissance accélérée, mais en dehors du schéma de démocratie prescrit. Cette caractéristique historique est de nature à inciter les régimes militaires du Tiers Monde à abandonner leurs ambitions de conserver le pouvoir, et à pousser l'élite militaire mauritanienne, en particulier, à dépasser son désir de rééditer l'expérience de démocratie fécondée d'hormones militaires. D'un autre côté, si nous regardons les caractéristiques du Conseil Militaire actuel et ses figures, nous trouvons des différences qui le distinguent de ses prédécesseurs, sur le plan des acquis intellectuels et de la hauteur morale. Ils appartiennent, presque tous, aux générations des années soixante d'après l'indépendance. Ils n'ont pas chanté, par exemple, "Nos ancêtres, les Gaulois..." dans les salles de classe; ils ont connu les courants et mouvements de la jeunesse (révolutionnaire et nationale) des années soixante et soixante-dix du siècle passé. Et, il ne fait aucun doute que les détails éducatifs, petits ou grands, venant de l'environnement ou de l'enseignement, ont un impact décisif sur la formation des hommes et des dirigeants.

L'autre caractéristique du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie est cet agenda qui couvre le futur proche, sans mystère. Cela, nous ne l'avons connu chez aucun régime, aucun comité militaire antérieur, qui appelait au "redressement" ou au "salut". Il est aussi notoire que le dernier Coup d'Etat ait eu lieu dans un climat de quiétude totale: pas de couvre-feu, même pas pour une seule heure! Les prisons n'ont pas été investies par de nouveaux pensionnaires! Nous n'avons pas entendu ces slogans "don quichottesiens" et grossiers. Nous n'avons pas observé cet esprit de propagande qui trahit une intention revancharde et un désir de régler des comptes à caractère personnel, dérisoire et terre-à-terre.

Ainsi, à la lumière de ce qui précède, nous pouvons croire en la sincérité des intentions du nouveau Conseil Militaire dans ses efforts pour diriger le vaisseau mauritanien vers la terre du salut.

Quant à sa capacité à concrétiser cet agenda grandiose: la démocratie et la justice, la question et le défi se posent plus à la société civile qu'à l'élite militaire. En d'autres termes, est-ce que la société civile mauritanienne possède la conscience et le comportement qui lui permettront de passer les difficultés et de réussir à exercer le jeu démocratique avec transparence et efficacité? Ou bien, les démons (du régionalisme, du tribalisme, des idéologies, de l'ethnicisme, etc.) auxquels s'ajoutent nos traditions et usages en matière d'élections depuis la fin des années quarante, auront-ils leur mot à dire, par une réponse négative qui fait peser une menace sombre sur l'avenir de la nation?

Si nous revenons brièvement sur nos caractéristiques historiques, nous réalisons rapidement que notre société n'a connu de pouvoir central que très tardivement (avec la pénétration coloniale). Parmi les dénominations célèbres qui désignaient notre pays est celle de (Bilad Saiba, littéralement terre sans pouvoir), ceci notwithstanding son rôle historique et son rayonnement scientifique et culturel. Il est impossible que des siècles et des siècles d'absence de pouvoir central et leurs effets cumulés ne laissent, dans nos habitudes et dans notre conscience profonde, des tendances aiguës pour l'individualisme anti-organisationnel, une difficulté de reconnaître la victoire de l'autre, d'accepter de le laisser prendre les devants sur nous, de lui témoigner discipline et respect. L'histoire du pouvoir central chez nous peut se diviser en trois phases: la période coloniale, la période du pouvoir civil fondateur de l'indépendance et la période des régimes militaires. Malgré leurs différences, il y a, entre les trois, un dénominateur commun: les armes étaient toujours celles qui fondaient la légitimité du pouvoir et assuraient son maintien.

Un virage difficile

La neutralité du pouvoir militaire actuel n'échappe pas à tout observateur averti. Ce qui ouvre au peuple la voie de l'expérience démocratique. Nous sommes sur le seuil d'une étape historique, absolument nouvelle. Et personne n'ignore que la négociation des virages difficiles demande beaucoup de vigilance et de prudence pour garder la route. A nous, se présente une opportunité unique, précise, dangereuse, précieuse - bien que tardive - pour que naisse le premier pouvoir issu de la volonté du peuple, prélude à la stabilité et au progrès.

L'avenir du processus démocratique pourrait prendre deux chemins:

- Le succès, le plus probable (par optimisme)
- L'échec, le moins probable (toujours par optimisme).

Dans la première perspective, nous aurons le plus grand jour de fête après celui de l'indépendance, jour où se mettrait en marche, sans contraintes, la caravane tant attendue du progrès. Dans la seconde probabilité (Qu'Allah nous en garde), ne parlons pas de l'obscurité du chemin et de ses épines. Il est donc vital que la classe politique, intellectuelle et culturelle s'empresse de se défaire des impuretés qui peuvent nuire à la notion de l'existence même de notre chère patrie. Que cette classe, prenant conscience d'elle-même, fasse de la sécurisation de l'avenir du pays un but auquel elle adhère, et qu'elle met au-dessus de toute autre considération. La réalité est que nous sommes un pays africain, vaste, proie à la faim, à la maladie et au sous-développement chroniques, objet de convoitises (au moins, économiques) venant de toutes parts, convoitises aiguës par des perspectives pétrolières prometteuses. Et je ne sais dans quelle mesure possédons-nous des statistiques fiables sur le nombre d'étrangers résidant dans notre pays; nous ne mettons des garde-frontières que dans certains points de nos frontières. On ne peut éviter de traverser les portes de l'enfer que par la réussite de

l'Etat de droit, de la démocratie et de la justice. Il n'y a d'autres alternatives à ce choix que celles de la somalisation ou de l'afghanisation que connaissent la plupart des pays sous-développés, particulièrement ceux d'entre eux qui sont musulmans, pour des raisons et des motifs dont nous ne sommes certainement pas exempts.

Le prince et la sépulture

Au milieu du 19ème siècle, décéda un prince de Oulad Kerroum du Brakna. Ses deux fils se sont livrés une guerre feroce pour la succession au trône, guerre qui a conduit à affaiblir l'émirat et son armée. Sous l'initiative de Cheikh Sidya el Kebir s'est constitué un corps de médiation, avec la participation des zewayas de Ehl Cheikh El Qadi, de l'Emirat du Tarza et de certains notables du Fouta. Ils ont abouti à une formule de paix qui comportait la division de l'influence dans l'émirat entre les deux protagonistes, l'un d'eux conservant le titre symbolique d'émir... Celui-ci accepta, tandis que l'autre protesta en disant: "J'existerai seulement dans deux états sans troisième: comme émir ou au fond de ma sépulture".

C'est une histoire connue que l'élite politique gagnerait à méditer. Entre ses lignes, nous pouvons lire facilement la similitude et les points communs entre la position de ce fils d'émir et l'attitude des dirigeants arabes, depuis la séparation de nos pays avec l'empire ottoman, et leur accès à l'indépendance et leur émancipation du joug colonial. Décennie après décennie, la renaissance arabe tant attendue, ne s'est réalisée dans aucun pays arabe - malgré les ressources matérielles, historiques, intellectuelles... A l'inverse de ce qui s'est passé dans les pays dits "tigres asiatiques", par exemple, qui étaient, jusqu'à une date récente, loin derrière le Liban et l'Egypte, notamment. Il est prouvé que l'absence d'un jeu démocratique propre et d'une alternance pacifique au pouvoir n'est, en fait, qu'une consécration du temps perdu dans la vie des nations et qu'elle constitue, tôt ou tard, une source certaine de conflits et de guerres civiles.

Durant les semaines passées, beaucoup de médias arabes se posaient la question de savoir si la Mauritanie allait présenter le modèle d'avant-garde dans la transformation démocratique pacifique et sereine, "la puissance d'Allah n'a pas de limites!". Nous, de notre côté, avons le droit de nous demander: Pourquoi pas? Qu'est-ce qui nous en empêche? La porte n'est-elle pas grande ouverte devant nous? Ne possédons-nous pas les capacités qui nous permettent de mûrir la volonté nécessaire pour réaliser cette première? La République du Mali sœur et voisine ne nous offre-t-elle pas l'exemple que la chose n'est pas impossible?

Retour vers l'hivernage

Nous dirons qu'une seule bonne saison d'hivernage n'incite à trop se réjouir que ceux qui sont habitués par un sentiment pastoral naïf ("une hirondelle ne fait pas le printemps"), car tout simplement elle n'arrête pas le fléau de la désertification. Notre pays se situe, dans sa grande majorité, au coeur du Grand Sahara, l'autre partie sur son flanc. Le phénomène de la désertification a commencé il y a plus de trois mille ans et s'est déplacé vers le sud après l'assèchement de la plupart des lacs, dont ceux de l'Aouker. Les cycles

climatiques se succédant, périodes de humides suivies de périodes de sécheresse. Après chaque cycle, la désertification progressait, la surface du Sahara s'agrandissait un peu plus. Si, dans l'avenir, nous investissions les eaux du fleuve, les réserves stratégiques du Dhar de Oualata, du Tarza et celles du désert de Lemreyne pour arrêter la progression du "péril jaune" et que nous réussissions à mettre en place une agriculture irriguée permanente et un élevage intensif, alors, seulement, aurions-nous le droit de nous réjouir pleinement.

Quant aux populations, leur euphorie consécutive au mouvement du trois août, elles y ont plein droit. Car l'événement a réveillé les espoirs, et le réveil des espoirs constitue, en lui-même, une fin. Mais l'élite (politique, intellectuelle, culturelle) de la société n'aura droit à l'euphorie que proportionnellement à sa capacité et à sa volonté d'assurer la réussite du processus de changement historique. Il n'y a pas d'autres garanties, ni d'autres conditions qui se hissent au même niveau d'importance que revêt un tel gage.

Les observateurs internationaux, fustent-ils au nombre des bureaux de vote - malgré leur importance - ne constituent pas une garantie décisive. Les lois et réglementations qui sanctionnent la fraude et le truquage et condamnent leurs auteurs à la prison et aux amendes ne donnent pas - malgré qu'ils soient nécessaires - une garantie sûre. La rigueur administrative et organisationnelle - malgré qu'elle soit vitale - peut se heurter, çà et là, à des flambées de fraude indécelables...

L'intelligentsia mauritanienne réalise bien que le jeu démocratique est quelque chose de facile, mais qui a besoin d'un effort pédagogique - fondateur - énorme, qui pourrait s'inspirer de l'Imam Chafii, qui, parlant du code d'honneur des Jouffes, disait: "mon opinion est une vérité qui pourrait être fautive et ton opinion est une erreur qui pourrait être vraie...". Apprenez à chacun des fils de votre peuple à être prêt, psychologiquement, à accepter la défaite momentanée et la victoire momentanée dans une dialectique qui favorise, toujours, ce qui est le meilleur pour la société. Discutez entre vous, messieurs les politiciens - aussi longuement que vous le voudrez, et vous comprendrez la spécificité et le caractère dangereux de l'étape qui vient. Un processus démocratique qui ne serait pas transparent ne convaincrat personne à l'intérieur, sans parler de l'extérieur, que le changement est réel. Et vous vous rappellerez que sa noblesse n'a pas empêché le fils de l'émir kerroumien de sombrer à cause de sa conscience individualiste anti-organisationnelle dans l'obstination destructrice. Dans l'avenir, il n'y a de place que pour une Mauritanie qui a triomphé des contraintes du succès, devenant, ainsi, un modèle pour les pays arabes dans leur lutte pour le changement positif. Nous ne souhaiterions pas voir - ou même imaginer! - autre chose, car l'inconnu a des griffes avec lesquelles il creuse, dans le noir, des tombeaux convenables pour les incapables qui avancent aveuglément vers lui. Seul, le dirigeant Nérón n'a pu être empêché par son amour pour Rome, ni par la beauté éternelle de cette cité, de la brûler, juste pour contempler la danse des flammes...